

Les crédits

Prince-Édouard. Elles ont montré la voie à cet égard et il est temps que les politiciens fédéraux leur emboîtent le pas.

Je tiens à dire à la Chambre ce qui se passe en Alberta, ma province, du point de vue de la réforme des pensions. Au printemps 1993, le premier ministre Klein a annoncé qu'il n'y aurait plus de régime de pension pour les députés provinciaux après les prochaines élections.

En mai 1993, un projet de loi a été adopté par l'Assemblée législative pour modifier le régime de pension des députés de la province. Ce régime devait être aboli après les prochaines élections. Les députés qui prenaient leur retraite avant ces élections voyaient leurs prestations ramenées de 4 p. 100 à 3 p. 100. Les pensions des députés qui travailleraient pour un employeur visé par le régime de pension des gestionnaires de la fonction publique pendant plus d'une certaine période déterminée perdraient leur pension, ce qui éliminait la possibilité de toucher deux pensions.

C'est là un exemple concret de réforme et de promesse tenue. C'est aussi un exemple de décision prise par un gouvernement qui est à l'écoute des Canadiens.

Je veux maintenant citer une lettre sur la réforme des pensions. Elle a été écrite par un électeur de ma circonscription qui l'a adressée au premier ministre et au ministre des Finances:

Messieurs,

Vous avez suggéré que les Canadiens fassent un choix entre (1) réduire les dépenses ou (2) augmenter les taxes.

Le redneck albertain que je suis tient à vous dire, et j'insiste, de réduire les dépenses et de ne surtout pas augmenter les taxes sous quelque forme que ce soit.

Un bon moyen de commencer consisterait à donner l'exemple et à réduire les pensions obscènes versées aux députés (y compris celles qui sont déjà versées aux anciens députés) pour les ramener à des montants normaux dans le secteur privé canadien. Ce serait là un excellent exemple. Vous constaterez que cette mesure sera perçue comme une preuve de responsabilité et instaurera le climat propice à un examen sérieux de toutes les dépenses du gouvernement par nos pairs et par les hauts fonctionnaires.

Vous constaterez également qu'une telle mesure, et son élargissement, seront nécessaires pour regagner le respect des Canadiens. Il est temps d'agir et d'arrêter de parler.

Le régime Trudeau a sans aucun doute été celui qui a lancé l'habitude de dépenser au-delà de nos moyens. Depuis, que les conservateurs ou les libéraux aient été au pouvoir, cette mauvaise habitude n'a jamais été abandonnée.

Atteignons-nous à la tâche et remettons le pays sur les rails. Nous n'avons pas les moyens d'engloutir de l'argent dans des programmes improductifs. Pensez un peu à quel point vous seriez fiers si vous étiez vraiment des champions.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs. Signé: Ed Ringrose, de Calgary-Sud-Est

• (1715)

C'était hier le jour de l'assiette au beurre. Cinquante-deux députés de plus sont devenus admissibles à un régime de retraite doré valant 53 millions de dollars. Nous disons que ce régime est doré parce qu'il jouit d'une protection illimitée contre l'inflation et que les prestations sont payables après seulement six années de service. Toutes ces choses que nous avons entendues à maintes reprises à la Chambre aujourd'hui montrent bien que des changements s'imposent. Les prestations sont payables immédiatement après la retraite, quel que soit l'âge du député. Un de mes

collègues vient de parler d'une personne qui a 24 ans et qui, dans six ans, sera peut-être admissible à ce régime de pension doré.

Les fonds versés dans ce régime de pension s'accumulent une fois et demie plus vite que le maximum légal prévu dans le secteur privé. Le régime est financé à environ 85 p. 100 par les contribuables.

J'ai fait ma part pour réformer notre régime de pension. J'ai déclaré durant la campagne électorale que je renoncerais au régime de pension des députés, et c'est ce que j'ai fait. Je suis beaucoup plus heureuse de préparer moi-même ma retraite que de cotiser à ce régime de pension. Beaucoup de mes collègues ont fait la même chose.

Je prie instamment la Chambre de se rendre compte que nous devons réformer notre régime de pension. En particulier, j'invite les 52 députés qui sont devenus admissibles au régime hier à retirer seulement les cotisations qu'ils ont versées plus les intérêts raisonnables qu'ils auraient touchés s'ils avaient investi cet argent eux-mêmes. Je les invite à faire preuve de leadership en renonçant à ce régime de pension doré.

Le message que je lance aujourd'hui est clair et traduit les attentes et les émotions des Canadiens d'un bout à l'autre du pays. J'ai souvent parlé de l'intégrité gouvernementale. Les Canadiens ont perdu confiance en leurs politiciens. Les 25 dernières années d'extrême prodigalité font clairement ressortir le besoin de réformes et de leadership au gouvernement. Nous devons tous montrer notre volonté de changer.

Les Canadiens veulent que les politiciens tiennent leurs promesses, qu'ils rétablissent l'intégrité au gouvernement et qu'ils fassent tout pour que la population ait de nouveau confiance dans le gouvernement.

M. Morris Bodnar (Saskatoon—Dundurn, Lib.): Monsieur le Président, la députée a parlé avec beaucoup d'éloquence de la nécessité de réformer le régime de retraite. Il est agréable de voir que les réformistes sont d'accord avec nous sur ce point et sont favorables à une réforme à cet égard. Il s'agit maintenant de savoir quoi faire.

La députée a dit de façon très éloquente qu'elle ne se souciait pas d'obtenir une pension de retraite du gouvernement. Or, bien souvent, les gens qui exigent qu'on réforme le régime de retraite d'une certaine manière et réclament qu'on y apporte certaines modifications sont plutôt indépendants de fortune et ont d'autres sources de revenu.

La députée pourrait-elle nous dire combien de députés réformistes ne possèdent pas une entreprise agricole ou d'élevage, par exemple, ou ne touchent pas un revenu d'une autre source ou d'un autre régime de retraite? Combien ne bénéficient pas déjà d'une telle source de revenu?

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): Monsieur le Président, je n'en connais pas le nombre exact, mais, que je sache, la plupart n'en ont pas.

Je vais prendre les quelques minutes qui restent pour répliquer davantage à l'intervention du député, car j'ai quelque chose dont je voudrais lui faire part, à lui ainsi qu'aux autres députés à la Chambre.